

toutes les croyances à la discussion libre, tend ses bras aux Juifs, et veut leur faire ouvrir doucement les yeux aux clartés de l'Évangile. Sur tous les points de la France, ce noble élan est donné. Paris s'enorgueillit de son Lacordaire, et Lyon s'est peut-être plus avancé encore dans cette croisade de l'intelligence. Parmi les prêtres catholiques que dans ces derniers temps notre ville a vu se livrer glorieusement à ce grand travail, je cite au hasard les noms de MM. Cœur, Combailot, de Ravignan; et maintenant encore la chaire de Saint-Nizier retentit des prédications éloquentes de l'abbé Clerc, cet homme tout d'amour et de feu, qui réunit à une logique serrée l'érudition la plus vaste, le don d'analyse le plus développé. Tous ces efforts, partis de la France catholique, ne restent pas sans résultats : la régénération judaïque s'avance; les Israélites, admis aux plus nobles emplois de l'État, vont bientôt partager ses croyances. En terminant cet opuscule, je cite un fait plus concluant que mes paroles; ce témoignage est pris dans un des journaux répandus de notre ville, et dans la crainte où je suis d'être accusé d'altération, je rapporte le texte même :

« La Cour royale d'Angers vient d'être le théâtre d'une cause fort intéressante. Un Juif, nommé Aaron, de Strasbourg, était compromis dans une banqueroute frauduleuse. M^e Marie, avocat de Paris, était allé à Angers défendre Aaron, mais sa tâche était inutile, car les témoins ont tous fait ressortir l'innocence d'Aaron, et l'avocat général a fini par réclamer sa mise en liberté comme un acte de justice et de réparation. Parmi les témoins, on remarquait trois prêtres du culte catholique qui sont venus déclarer qu'Aaron leur avait prêté de l'argent sans intérêt, soit pour les pauvres de leur paroisse, soit pour la réparation de leurs églises. Aaron fondait en larmes en entendant raconter successivement par tous les témoins des actes de bienfaisance qu'il avait cru ignorés.

« Il paraît que, séduit par son bon cœur, Aaron avait eu